

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Band:** 27 (1955)

**Heft:** 11

**Artikel:** Commission économique pour l'Europe : la construction de logements dans la plupart des pays européens

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-124455>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ainsi que le dit M. Renaud, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de France, dans son *Traité d'assainissement* :

« Pour aboutir et progresser, il faut écarter l'intransigeance et le dogmatisme, admettre les solutions moyennes et, s'il le faut, se contenter d'un pis-aller.

» Des solutions théoriques excellentes ont souvent l'inconvénient majeur de n'être pas immédiatement réalisables, parce qu'elles coûtent trop cher. »

Il devient de plus en plus urgent de procéder à une étude poussée et comparative de l'évolution de nos lacs. L'idée a été émise il y a quelque temps déjà d'un Institut Forel dont le siège pourrait être à Morges, et qui dépendrait des Universités de Lausanne et Genève. Etant donné l'importance toujours plus grande que prennent les lacs pour l'alimentation en eau potable, un tel établissement serait à même de fournir à l'ingénieur-projeteur les données qui aujourd'hui lui font défaut. Dépenses nouvelles? Certes. Mais rappelons, à titre de conclusion celle pensée de je ne sais plus quel philosophe :

« Un pays ne se maintient que dans la mesure où il perfectionne sa technique et soutient les sciences. »

Ed. DUTOIT,  
ingénieur en chef  
du Service cantonal des eaux.

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

# LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS LA PLUPART DES PAYS EUROPÉENS

Le *Bulletin trimestriel des statistiques du logement et de la construction*, publié à Genève par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe fait ressortir, en indiquant le nombre de logements qui ont été construits, les progrès réalisés pour la construction de logements dans la plupart des pays européens au cours de l'année 1954.

La construction de logements suit généralement une tendance ascendante. Le nombre de logements achevés a augmenté de 1953 à 1954 dans tous les pays, à l'exception de l'Irlande et de la Norvège où la situation est restée à peu près la même. C'est en Autriche, en France, en Italie et en Suisse que les progrès ont été le plus remarquables.

Ce bulletin contient des données relatives au logement et à la construction en Allemagne occidentale, en Allemagne orientale, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Suède, en Suisse, en Tchécoslovaquie, en U. R. S. S. et en Yougoslavie. Toutefois, les données relatives aux pays de l'Europe orientale sont assez limitées.

### *Perspectives pour les mois à venir*

Les perspectives qui s'offrent pour la construction de logements durant les mois à venir ressortent des chiffres qui figurent dans ce bulletin et se rapportent au nombre de logements dont la construction est déjà autorisée, en cours ou presque achevée. Ces perspectives sont favorables pour la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse. Par contre, la construction de logements semble se ralentir dans plusieurs pays où elle avait atteint récemment un niveau relativement élevé, par exemple aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves et au Royaume-Uni.

(Il convient de souligner que les statistiques ne se prêtent pas à des comparaisons de pays à pays, étant donné le manque d'uniformité dans les définitions utilisées, les méthodes de relevés, etc. Le Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe ne cesse toutefois de déployer des efforts pour améliorer la comparabilité de ces données.)

### *Construction de logements dans l'Europe orientale*

Le *Bulletin trimestriel de la Commission économique pour l'Europe* indique, pour les pays de l'Europe orien-

tales, le nombre de logements qui ont été effectivement construits en 1954, ainsi que les objectifs qui avaient été fixés par les plans relatifs à la même année. Il en résulte que la construction de logements est restée en deçà du niveau qui avait été établi par les plans en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Hongrie, quoique les progrès réalisés dans ce dernier pays apparaissent comme remarquables. En Pologne, la construction de logements semble progresser régulièrement et selon le rythme prévu.

### *L'approvisionnement en briques et ses diverses tendances*

Les chiffres relatifs à la production (ou à la consommation) de briques ne suivent pas un mouvement analogue dans tous les pays. En Autriche, en France, en Allemagne occidentale, en Yougoslavie, il semble que l'on assiste à une augmentation de la production de briques alors que celle-ci, dans l'ensemble, reste stationnaire dans la plupart des autres pays. Il est vrai, cependant, que dans de nombreux pays, la production de briques se ressent de l'utilisation toujours plus poussée de matériaux de remplacement.

### *L'approvisionnement en ciment connaît une évolution favorable dans la plupart des pays*

En 1954, la production (ou la consommation) de ciment a, une nouvelle fois, atteint un niveau record dans presque tous les pays européens. L'augmentation a été particulièrement forte en Autriche, en Allemagne occidentale, en Italie et dans l'Union soviétique.

### *Les coûts de construction n'ont pas subi de changements importants*

En étudiant les statistiques contenues dans ce bulletin et relatives, notamment, aux indices de salaires, aux prix de gros des matériaux de construction et aux coûts de construction dans les pays de l'Europe occidentale, on constate que dans l'ensemble et dans la plupart des pays les coûts de construction ont été relativement stables en 1954. Si une hausse est intervenue en Autriche, au Danemark, en Allemagne occidentale, en Italie et aux Pays-Bas, les coûts sont, par contre, restés stationnaires dans les autres pays (par exemple en Belgique et en Finlande), ou bien ont marqué une diminution (par exemple en France, en Norvège, au Portugal, en Suède et en Suisse).